

VIEUX QUARTIERS ET QUARTIERS NEUFS

A LYON EN 1936

(Listes électorales et histoire sociale)

En 1931, la population urbaine l'emporte, en France, sur la population rurale. Il est paradoxal de constater que cette période correspond, pour Lyon, à une période d'incertitude statistique aigüe (1). Pour pallier ces lacunes, nous avons utilisé les listes électorales (2). Elles sont complètes et déposées aux Archives Départementales du Rhône de 1896 à 1958.

A partir de 1929, les communes de Lyon et de Villeurbanne sont divisées en bureaux de vote. Ils sont au nombre de 95 en 1936 ; une étude fine de l'espace urbain est donc possible.

Les listes électorales encourent de nombreuses critiques : seuls les français de naissance ou les naturalisés, adultes, peuvent s'y inscrire. Leur cohérence interne entraîne, cependant, une certaine fiabilité d'ensemble. Pour les inscrits, on dispose des renseignements suivants :

- Nom
- Prénom
- Date et lieu de naissance (avec département ou pays)
- métier ou catégorie socio-professionnelle
- adresse

(1) Jean Bienfait, La population de Lyon à travers un siècle de recensements douteux (1911-1936) Revue de Géographie de Lyon 1968 1, 2.

(2) Robert Lemaire, Les sources contemporaines : les XIXe et XXe siècles en France in l'Histoire sociale, Colloque de St-Cloud, 1965, P U F 1967

Cette dernière permet d'utiliser les listes nominatives du recensement, classées par rue. Ainsi, en partant de listes fiables mais incomplètes (absence de la situation familiale des électeurs, . . . etc), il est possible d'enrichir les fiches individuelles des électeurs (3).

Un sondage au dixième fournit pour l'agglomération lyonnaise un fichier considérable (15 503 fiches individuelles) ; de surcroît, l'échantillon est encore suffisant pour l'étude de chaque bureau (140 fiches par bureau en moyenne, pour Lyon et Villeurbanne, davantage pour le reste de l'agglomération) (4).

Chaque fiche individuelle se présente comme suit :

variable	source : liste électorale	liste nominative
Arrondissement	X	
bureau de vote	X	
lieu de naissance	X	
type de commune	(5)	
année de naissance	X	
catégorie socio-professionnelle (métier) éventuellement	X	
situation familiale		X
lieu de naissance de l'épouse		X
type de commune		(5)
année de naissance		X
catégorie socio-professionnelle		X
nombre d'enfants vivants au domicile paternel		X
statut de l'électeur		X
branche industrielle		X

(3) 35 % des électeurs n'ont pas été retrouvés dans les listes nominatives du recensement ; les changements de domicile sont très importants chez les jeunes adultes.

(4) un exemple de "petit" bureau : le premier du quatrième arrondissement, 502 inscrits.

(5) nous avons utilisé le recensement de 1896, median pour les électeurs. Les communes de plus de 2 000 habitants agglomérés lors de ce recensement sont considérées comme urbaines. Notons que Georges Dupoux a, au cours du Colloque des Historiens économistes, Paris, Janvier 1977, choisi un autre seuil : 3 000.

La finesse du découpage électoral permet de dégager les caractéristiques des divers quartiers, conçus comme des unités spécifiques définies par les caractéristiques des habitants : origine géographique, structure d'âges, catégories socio-professionnelles.

*

*

*

Deux zones ont été retenues : (6)

- Le quatrième arrondissement de Lyon : le plateau de la Croix Rousse est délimité au Nord par la commune de Caluire, à l'est et à l'ouest par le Rhône et la Saône, par le boulevard de la Croix Rousse au sud.

- La douzième circonscription électorale correspond à la moitié du septième arrondissement. Elle est délimitée par la voie ferrée Lyon Genève, par le Cours Gambetta au nord, par les communes de Bron et de Vénissieux à l'est et au sud, par le Rhône enfin (7).

Pour la Croix Rousse, 985 fiches ont été constituées, 1 138 pour le septième.

Le tableau I révèle l'importance des Lyonnais de naissance sur le plateau croix-roussien (beaucoup moins sur les quais). Le vieux quartier est un conservatoire de la vie lyonnaise. Le contraste est patent avec les électeurs du 7^e arrondissement où le poids des migrants est essentiel (68 % contre 45 %). Par ailleurs, cette prépondérance des Lyonnais explique l'origine urbaine majoritaire à la Croix-

(6) Cf. carte de situation.

(7) Nous emploierons désormais l'expression "septième arrondissement" pour désigner cette circonscription.

Tableau n° 1 : Origine des électeurs nés en France (en pourcentages)

4	1	2	3	4	5	6	7	8		T
Ly	34	41	41	44	45	44	43	33		41
A +	0	3	5	5	1	4	4	2		3
C +	26	17	14	22	19	14	14	20		17
T +	60	60	60	71	65	62	61	55		61
A -	0	0	1	0	2	0	1	0		1
C -	40	40	39	29	33	38	38	45		38
T -	40	40	40	29	35	38	39	45		39
E	47	212	134	114	112	131	111	88		949
7	10	11	12	13	14	15	16	17	18	T
Ly	31	31	24	26	27	23	27	28	39	28
A +	3	3	0	2	3	1	2	2	3	3
C +	19	25	23	31	24	26	23	18	13	22
T +	53	59	47	59	54	50	52	48	55	53
A -	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1
C -	47	41	52	41	45	49	47	51	44	46
T -	47	41	53	41	46	50	48	52	45	47
E	113	107	137	124	146	82	187	106	96	1098

Ly = Lyon

A + = communes de l'agglomération ayant + de 2 000 h. agglomérés

C + = communes ayant plus de 2 000 h. agglomérés

T + = totalité communes urbaines

A - = communes de l'agglomération ayant - 2 000 h.

C - = communes ayant moins de 2 000 h.

T - = totalité communes rurales

E = nombre d'électeurs dont le lieu de naissance est connu et qui sont nés en France.

Rousse : en effet, parmi les migrants la répartition entre migrants d'origine urbaine et migrants d'origine rurale est la même pour les deux ensembles (31 %, 69 % d'une part ; 32 %, 68 % d'autre part).

Les différences dans la nature du peuplement sont soulignées par le tableau 2. Pour mesurer la concentration des originaires (et de toute autre variable, âge ou C S P) nous avons utilisé l'indice suivant : (8) qui permet de mesurer l'écart entre deux distributions

$$k = 100 \left(\frac{A_i}{A_t} : \frac{E_i}{E_t} \right)$$

A_i : représentants d'une catégorie dans le bureau i

E_t : ensemble des électeurs

A_t : ensemble de la catégorie considérée

E_i : nombre d'électeurs dans le bureau i

Tableau n° 2 : Les originaires : la Croix-Rousse

Bureau Département	1	2	3	4	5	6	7	8	Total 4e	% pour l'ensem- ble du fichier
69	165	103	81	95	119	61	107	123	100	7,1
38	28	92	83	133	157	105	110	47	100	7
26	0	76	0	106	106	64	0	0	51	2,3
71	44	40	114	56	76	65	38	49	60	4,5
A (9)	135	72	68	71	75	79	74	119	80	20,2

(8) Cet indice est utilisé par Jean Heffer, New York, Notes et études documentaires n° 3 872 - 3 873 - 3 874, p. 60.

(9) 69 désigne les natifs du Rhône nés hors de l'agglomération lyonnaise.

A désigne les électeurs nés en France hors de la région Rhône-Alpes élargie (69, 38, 26, 42, 43, 01, 71, 73, 74, 39)

Tableau n° 2 : Les originaires : le 7e arrondissement

Bureau Département	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Total 7e	% pour l'en- semble du fichier
69 (9)	103	49	128	110	74	79	88	102	113	95	7,1
38	105	163	193	180	85	263	136	117	73	143	7
26	72	38	119	235	55	145	136	115	260	128	2,3
71	186	118	175	160	118	127	107	40	44	121	4,5
A (9)	134	103	94	100	105	119	104	138	74	108	20,2

Les originaires du Rhône ne diffèrent guère pour l'ensemble des deux circonscriptions, bien que les moyennes recouvrent des réalités diverses.

Les originaires de l'Isère sont particulièrement nombreux dans les bureaux les plus proches de l'Isère, et de construction récente (le 15e). A la Croix-Rousse, ils sont regroupés dans les quatre bureaux les plus anciennement bâtis et voués au travail de la soie ; en revanche, ils sont absents le long des quais.

Le poids global des Drômois est faible, il n'en demeure pas moins que l'opposition des deux ensembles est acquise. Plus patente est la répartition des originaires de Saône et Loire et surtout des étrangers à la région Rhône-Alpes élargie (9). Il faut, bien sûr, tenir compte de la corrélation origine géographique/csp : à titre d'exemple, notons que le seul bureau du 4e où les originaires de la Saône et Loire sont sur-représentés est le troisième, or très nombreux y sont les employés de chemin de fer !

Il apparaît, donc nettement que les migrants ne s'installent pas au hasard, qu'il existe des réseaux fort complexes d'originaires (10), réseaux où interfè-

(10) Lors de l'interview qu'il a bien voulu nous accorder le 27/04/1977, Monsieur Chenevier nous a dit ce qu'il en était pour les Ardéchois.

rent des conditions d'origine, d'âge, de tradition professionnelle. Ces réseaux sont essentiels pour comprendre la sociabilité des grandes villes. Sont-ils un moyen - conscient ? - de lutter contre l'isolement ou le déracinement urbain. Les quartiers peuvent conserver une tonalité rurale, même à Paris ! "Chaque fois, au retour d'un voyage, c'est comme un retour au village, avec une secrète émotion me prenant à la gorge quand de loin j'apercevais le cher clocher" "Tout parisien est un peu villageois de son quartier" (11). Et le Lyonnais donc ! Nous pensons plus précisément au 12e bureau du 7e arrondissement : il a tous les attributs du village ; un petit commerce développé (cf. tableau 5), une église, un monument aux morts, celui du "Moulin à Vent". De surcroit, de tous les bureaux de vote étudiés ici, il est celui où les Lyonnais de naissance sont les moins nombreux (24 %), le quinzième excepté (23 %).

Au contraire des quartiers neufs, où les concentrations de migrants conditionnent la vie collective, dans les vieux quartiers, ce sont les Lyonnais de naissance qui déterminent la tonalité et l'ambiance ; l'indice de concentration des couples lyonnais homogènes (époux et épouse nés dans la commune de Lyon) conforte cette remarque.

Tableau n° 3 : Les couples lyonnais homogènes : indice de concentration par rapport aux communes de Lyon et Villeurbanne (12)

4e	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Nb de coup.	Nb de c. homog.	% à Lyon et Villeu.
	103	137	147	152	210	146	229	104		501	104	13,6%
7e	10	11	12	13	14	15	16	17	18			
	62	61	52	40	65	71	74	48	129	609	54	13,6%

(11) Cité par Henri Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, éditions ouvrières, 1976, p. 46.

(12) Un seul couple homogène villeurbannais a été repéré dans le 4e, aucun dans le 7e.

II - LES CLASSES D'AGE EN 1936

Tableau n° 4 : Population masculine adulte et corps électoral.

classe d'âge	Population masc. adulte en 1936 (13)	Electorat en 1936 (14)	Electorat Hte Vien. (14)	Electorat de Lyon	Electorat 4e	Electorat 7e
20-30	23,3	23	22	22,1	22,2	22,7
30-40	24,1	23	22	25,5	27,1	29,5
40-50	17,1	17	15	19,6	18,7	19,3
50-60	15,8	15	16	17,4	16,4	16,8
+ 60	19,5	19	23	15,3	15,5	11,5

Le corps électoral de Lyon se distingue de la population masculine adulte totale en France uniquement par le poids différent des plus de soixante ans : Nombreux sont les départs de la grande ville après une vie d'activité ; combien sont-ils les "gars du bâtiment" à être retournés dans leur Limousin natal ? (14)

L'ensemble de la structure s'explique par la saignée dramatique du premier conflit mondial. Les hommes qui n'avaient pas atteint trente cinq ans au moment du conflit ont payé le tribut le plus lourd, après trente cinq ans, les poilus n'allaient pas tous au front, nombreux étaient ceux qui s'occupaient des services de l'arrière. Deux décennies plus tard, les différences se lisent nettement.

Les deux circonscriptions électorales reflètent-elles la même réalité ? Les jeunes adultes sont légèrement plus nombreux derrière les voies ferrées qu'à la Croix-Rousse, mais ceux sont surtout les plus de soixante ans qui opposent les deux ensembles. Aux Croix Roussiens enracinés, demeurant à Lyon après leur vie active, s'opposent les habitants du quartier neuf, récemment bâti. Les nuances à

(13) D'après Mitchell European Historical Statistics 1750-1970, 1976, p. 36.

(14) Alain Corbin, *Prélude au Front populaire*, étude de l'opinion publique dans le département de la Haute Vienne, 3e Cycle, Poitiers, dactylographiée, Novembre 1968. A. Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin*, Rivière.

L'intérieur du même ensemble confirme cette hypothèse : deux bureaux plus anciennement bâtis : le 13e et le 14e ont respectivement 20 % et 16 % de plus de soixante ans, deux bureaux plus périphériques, le 11e et le 15e, 8 % et 12 %. Notons que le quatrième arrondissement connaît également des nuances importantes, entre quais et plateau.

Très souvent, l'absence d'homogénéité résulte des variations de composition socio-professionnelle.

III - LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Nous avons utilisé le code I N S E E, mais les regroupements sont différents et de plus, nous avons créé des catégories nouvelles que nous voulions isoler : employés de soierie, employés P L M, ... ; en revanche, nous n'avons pas pu distinguer ouvriers qualifiés et non qualifiés. De plus, nous avons créé une catégorie ouvriers ou artisans (lorsque l'indication du statut était totalement inconnue).

Nous avons regroupé les diverses C S P en quatre grandes catégories :

(15)

- 1 Monde de l'agriculture
- 2 Cadres supérieurs, professions libérales et assimilés
- 3 Cadres moyens, employés et assimilés
- 4 Travailleurs manuels

Le tableau suivant résume l'essentiel de l'information.

(15) Pour ces regroupements, nous nous sommes inspirés de S. Thernstrom : *The others Bostonians Appendix B.* ; p. 289, Harvard, 1976. Les agriculteurs sont soit des travailleurs de la terre, soit des migrants ayant indiqué cette C S P lors de leur première inscription, et les listes sont permanentes et reconduites

Tableau n° 5 : Indice de concentration des grandes catégories et de certaines C S P.

4e	1	2	3	4	5	6	7	8		Total	%
1	325	75	58	0	0	0	75	91		58	1,2
2	67	71	12	14	29	50	58	113		50	5,8
3	100	119	107	114	109	94	93	107		106	45,3
4	98	86	105	99	103	114	112	92		100	47,7
ouvr.	107	83	110	103	120	132	104	106		106	23,8
mano.	152	43	79	52	38	91	52	102		68	6,4
comm.	81	76	121	81	141	112	35	106		94	7,2
Echan.	51	217	137	118	118	136	117	91		985	

7e	10	11	12	13	14	15	16	17	18	T	
1	66	75	58	66	58	383	41	75	0	66	1,2
2	42	14	36	53	137	78	36	62	0	52	5,8
3	77	80	121	80	82	73	97	76	92	88	45,3
4	130	130	89	125	113	120	112	127	123	117	47,7
ouvr.	159	162	89	162	131	110	151	110	139	136	23,8
mano.	180	177	188	37	62	215	65	127	172	127	6,4
comm.	69	12	117	42	83	159	44	62	139	76	7,2
Echan.	121	114	141	127	150	87	189	110	99	1138	

Le tableau n° 5 montre avec une clarté étonnante l'opposition entre les deux arrondissements. La Croix Rousse apparaît comme un quartier de travailleurs manuels et surtout d'employés ; seuls les travailleurs manuels sont surreprésentés dans le septième.

Le monde de l'agriculture, globalement absent, n'est pas négligeable dans le premier bureau du 4e arrondissement et dans le quinzième du 7e ; il faut avoir vu le début du quartier des Etats Unis, grand ensemble achevé après la se-

condé guerre mondiale, isolé au milieu des champs, en l'absence de tout réseau viaire développé, pour comprendre ce pourcentage élevé d'hommes de la terre entre l'usine Berliet de Montplaisir et celle de Vénissieux (16).

L'absence des cadres supérieurs est patente ; deux exceptions ; les quais du Rhône à la Croix Rousse, (Edouard Herriot habitait Cours d'Herbouville) ; le prolongement de la rue de la Guillotière, le 14e, autour des usines Lumière, avec un nombre important d'ingénieurs et de cadres (17).

Les classes moyennes, fortement représentées à la Croix Rousse, avec un monde très complexe d'employés occupés parfois dans le premier, ou le second arrondissement (banquiers, négociants, bureaux ...) ne dépassent la moyenne lyonnaise que dans le 12e bureau du 7e : la route de Vienne, axe routier ancien, a fixé de nombreux commerces (cf. tableau n° 5) et des immeubles P L M y ont été construits pour les employés des dépôts ferroviaires du sud de Lyon.

L'étude des travailleurs manuels appellent d'autres précisions :

Tableau n° 6 : Les travailleurs manuels, Pourcentages, Concentration.

	A) moyenne du fichier	B) 4e	C) 7e	100 $\frac{B}{A}$	100 $\frac{C}{A}$
Artisans	3,1	4	2,5	129	80
ouvr. ou artis.	11,5	12,6	10,8	109	94
ouvriers	23,8	25,4	32,4	106	136
manœuvres	6,4	4,4	8,2	68	128
Total	44,8	46,4	53,9	103	120

Le poids des travailleurs manuels est plus important dans le septième arrondissement et surtout la composition est toute différente, la structure interne

(16) Archives Municipales de Lyon, 2 PH 7 : couverture aérienne verticale de Lyon, 17 août 1934.

(17) L'absence totale de cadres supérieurs dans le 18e bureau s'explique par l'interpénétration étroite des bâtiments industriels et de l'habitat, vétuste.

en est presque inversée. Cette structure et celle des métiers souligne la juxtaposition de deux mondes industriels : en 1932, nous avons recensé 86 établissements industriels dans le quatrième arrondissement, 12 (14 %) sont des établissements de soierie, 13 (15 %) de métallurgie, 23 (27 %) de textile et de confection ; dans le septième sur 170 établissements, aucun n'est de soierie, 64 (38 %) sont de métallurgie, 4 (2 %) de confection et de textile (18).

A la Croix Rousse, l'ouvrier vit à côté de l'image vivante d'une mobilité sociale possible ; il voit sa future réussite sociale ou ce qu'il considère comme telle : le commerce, l'artisanat ; sa femme très souvent en fait partie, en un mot, il respire l'osmose sociale.

Derrière les voies ferrées commence un monde beaucoup plus homogène, les manœuvres, nouveaux venus, sont nombreux, deux fois plus qu'à la Croix Rousse (19), de même les ouvriers de la grande industrie ; cet isolat social, mais sans le contrôle des "villes minières", explique-t-il l'orientation politique ?

Quoi qu'il en soit, la douzième circonscription a élu le seul député communiste de Lyon en 1936, la Croix Rousse a élu un radical indépendant.

*

*

*

Le quatrième arrondissement et le septième ne sont pas totalement homogènes : les quais diffèrent du plateau, le quartier Gerland (10e-11e-18e du 7e) s'oppose au quartier de la place Lumière (14e). Quoi qu'il en soit, malgré la dis-

(18) A. M. L. I S 147 Carte industrielle de Lyon 1932 1/10 000.

(19) Cf. carte annexe : la répartition des manœuvres.

tribution diverse de certaine variable, il est possible de considérer globalement la Croix Rousse comme un vieux quartier, le septième comme un quartier neuf.

Quelles en sont les caractéristiques essentielles ?

Le vieux quartier s'individualise par :

- l'importance des Lyonnais de naissance
- l'importance des personnes âgées, résultante du caractère précédent et de l'enracinement des habitants : les retraités restent dans leur commune d'origine.
- la faiblesse des catégories ayant une position dominante dans l'économie urbaine et l'osmose des autres groupes sociaux.

En revanche, le quartier neuf est composé :

- de très nombreux migrants, le rapport entre les migrants d'origine urbaine et rurale étant sensiblement le même que dans le vieux quartier. En l'absence de très nombreux Lyonnais de naissance, ces migrants arrivés à Lyon à la suite d'itinéraires complexes, se regroupent par origine géographique en ensemble dont la tonalité villageoise est souvent patente.
- de jeunes adultes liés au développement de la grande usine et vivant dans un milieu relativement homogène socialement.

Ainsi à l'osmose sociale et à l'osmose des générations s'opposent l'homogénéité sociale et celle des générations. Tous les degrés pouvant se retrouver dans le détail.

*

*

*

L'aspect quantitatif a été ici privilégié. Il est indispensable à l'étude de la ville et de ses quartiers. Cette étude est la démarche nécessaire pour appréhender l'espace urbain, elle est insuffisante pour élucider, dans le détail, les mentalités collectives. Le chiffre doit s'effacer devant l'ethnotexte.

LA REPARTITION DES MANŒUVRES

C S P MANŒUVRES

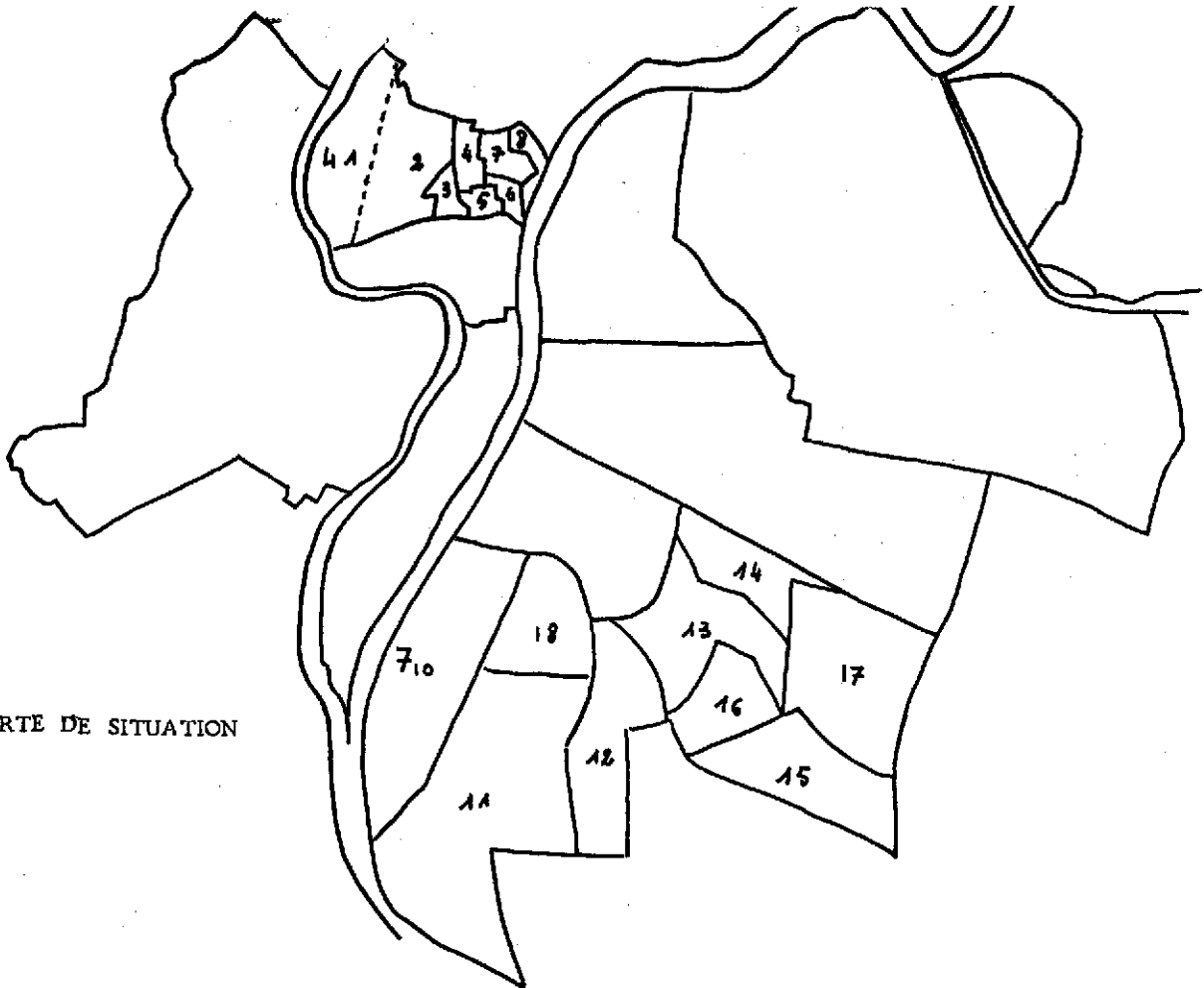


```

*****
*
*           L E G E N D E
*
*****
* SUPERIEUR A M+50% * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****
* ENTRE M+50% ET M+25% * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****
* ENTRE M+25% ET M+5% * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****
* ENTRE M-5% ET M+5% * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****
* ENTRE M-25% ET M-5% * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****
* ENTRE M-50% ET M-25% * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****
* INFERIEUR A M-50% * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****
* NIL * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****
* EXTERIEUR * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****
* ZONE ZOOMEE * 0000 *
*                               0000 *
*                               0000 *
*****

```

INDICE	POURCENTAGE
150	9,6
125	7,3
105	6,1
95	5,5
75	4,4
50	2,9



CARTE DE SITUATION